

Harmonisation du trafic des paiements

Votre entreprise est-elle prête pour les factures QR ?

Le 30 juin 2020 est à marquer d'une pierre blanche : la facture QR sera introduite à cette date en Suisse. Après une phase de transition, elle remplacera nos habituels bulletins de versement orange et rouges.

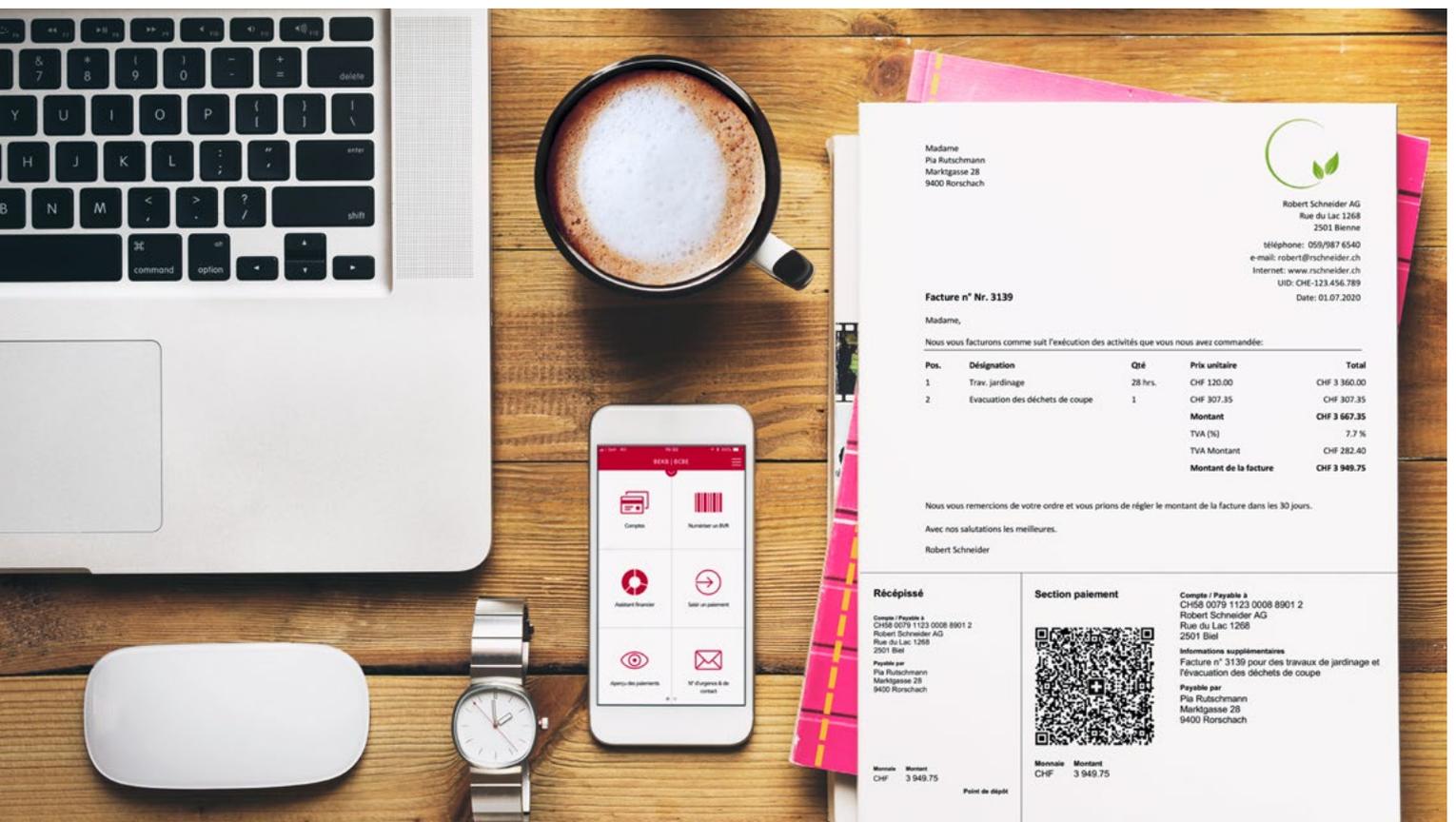
La facture QR...

... remplacera les actuels bulletins de versement par un format unique.

... contiendra toutes les informations utiles au paiement, à la fois sous forme de texte clair et de données encryptées intégrées

dans un Swiss QR Code. Les données de paiement pourront donc être saisies aussi bien manuellement qu'électroniquement.

... facilitera le traitement automatisé, simplifiera la saisie et l'exécution des paiements et accroîtra l'efficacité du trafic des paiements.



Passage aux factures QR : ce que cela signifie pour vous

Chaque entreprise a ses propres procédures et processus. La transition à la facture QR peut donc varier d'un cas à l'autre. Quoi qu'il en soit, la BCBE, votre partenaire de choix, est là pour vous épauler et aider votre entreprise à adapter son trafic des paiements en vue de cette harmonisation.

Conséquences pour les destinataires de factures

Si votre entreprise effectue les paiements en ligne via l'e-banking ou via des ordres physiques de paiement éclair, vous n'avez rien à entreprendre. La BCBE s'assurera que les factures QR puissent être traitées.

Si vous utilisez un logiciel ou un dispositif particulier pour exécuter vos paiements, nous vous prions de contacter au plus tôt votre partenaire TI afin de voir s'il est nécessaire de procéder à des adaptations.

Paiement de factures QR : vos avantages

- ✓ Pour saisir les factures, il suffit de numériser le Swiss QR Code.
- ✓ Vous n'avez pas besoin de procéder à une saisie manuelle : le Swiss QR Code contient déjà toutes les données nécessaires.
- ✓ Une fois le code numérisé, vous pouvez vérifier les données à l'aide du texte clair.
- ✓ Grâce à la partie texte de la facture, il reste possible de saisir les paiements manuellement, donc sans numériser le code.
- ✓ Les paiements peuvent être réglés via l'e-banking, l'application de banque mobile, les ordres de paiement éclair ou au guichet.

Robert Schneider AG
Rue du Lac 1268
2501 Biel

Facture n° Nr. 3139
Madame,
Nous vous facturons comme suit l'exécution des activités que vous nous avez commandées:

Pos.	Désignation	Qté	Prix unitaire	Total
1	Trav. jardinage	28 hrs.	CHF 120.00	CHF 3 360.00
2	Evacuation des déchets de coupe	1	CHF 307.35	CHF 307.35
Montant				CHF 3 667.35
TVA (%)				7.7 %
TVA Montant				CHF 282.40
Montant de la facture				CHF 3 949.75

Nous vous remercions de votre ordre et vous prions de régler le montant de la facture dans les 30 jours.

Avec nos salutations les meilleures,
Robert Schneider

Section paiement

Compte / Payable à
CH58 0079 1123 0008 8901 2
Robert Schneider AG
Rue du Lac 1268
2501 Biel

Informations supplémentaires
Facture n° 3139 pour des travaux de jardinage et l'évacuation des déchets de coupe

Payable par
Pia Rutschmann
Marktgasse 28
9400 Rorschach

Montant
CHF 3 949.75

Point de dépôt

Conséquences pour les émetteurs de factures

Que vous utilisiez ou non un logiciel pour la facturation dans votre entreprise, souhaitez-vous désormais envoyer des factures QR ? Des adaptations seront peut-être nécessaires. Nous vous conseillons dès lors de contacter rapidement votre fournisseur de logiciel.

Émission de factures QR : vos avantages

- ✓ Vous n'avez plus besoin de bulletins de versement préimprimés, puisque les factures QR peuvent être imprimées sur un papier perforé blanc au moyen d'une imprimante usuelle.
- ✓ Il n'est pas nécessaire de remplir les champs concernant le montant et le nom de la personne effectuant le paiement.
- ✓ Lors des entrées de paiement, le numéro de référence et le nom de la personne effectuant le paiement sont automatiquement saisis, de même que tout éventuel message.
- ✓ Les factures QR se prêtent également à l'utilisation de plateformes alternatives (eBill, par exemple).

Accompagnement par des spécialistes de la BCBE

Nous analysons volontiers votre trafic des paiements et vous montrons comment l'optimiser afin de réduire vos coûts. N'hésitez pas à nous contacter au 031 666 68 57 pour bénéficier de notre offre :

- un conseil personnalisé prodigué par des spécialistes de la BCBE
- une analyse complète de votre système de paiement
- une formule adaptée aux besoins spécifiques de votre entreprise
- un gain d'efficacité et une réduction des coûts à l'issue du passage à la facture QR



Aide en ligne

Vous trouverez de plus amples informations et des liens utiles sur bcbe.ch/facture-qr

« Repli économique en vue »

Le professeur Aymo Brunetti est le directeur général de l'Institut d'économie politique de l'Université de Berne. Il chapeaute également le comité consultatif « Avenir de la place financière », créé à l'instigation du Conseil fédéral. Lors des manifestations PME de la BCBE qui se sont tenues à Berne, Bienne et Thoun en octobre et novembre, le professeur Brunetti a donné un exposé sur des thèmes économiques d'importance. Dans cet entretien, il nous livre des informations supplémentaires sur des questions d'actualité.

Professeur Brunetti, quels sont actuellement les grands thèmes économiques brûlants en Suisse et en Europe ?

Cela fait quelque temps déjà que les indicateurs signalent un repli. La guerre commerciale latente, l'issue incertaine du Brexit et l'éventualité d'une crise gouvernementale en Italie pourraient considérablement perturber la situation économique. En Suisse aussi. Néanmoins, les chiffres de l'emploi demeurent très bons. La plupart des prévisionnistes tablent donc sur un ralentissement et non pas sur une récession mondiale.

Quelles seraient les conséquences d'une récession mondiale sur notre économie locale ?

En cas de repli mondial, le tissu économique bernois serait affecté dans une mesure similaire à celle du reste du pays.

Cependant, le canton serait moins touché par une chute du commerce international dans le secteur de l'industrie, car la part des exportations y est en moyenne légèrement plus faible qu'ailleurs en Suisse. En outre, le secteur des services, proche de l'État, y joue un rôle plus important que dans d'autres cantons.

Dans ce contexte, quelle est la réaction de la Banque nationale suisse (BNS) ? Pourrait-il y avoir une sortie des taux négatifs ?

La BNS dépend beaucoup des politiques monétaires de la Fed et de la Banque centrale européenne. Aussi longtemps que ces institutions maintiennent un cap expansionniste, la BNS ne peut introduire une véritable normalisation sans risquer une appréciation brutale et très dommageable du franc suisse. Au vu des nouvelles mesures d'assouplissement monétaire récemment mises en place à l'échelle mondiale, l'abandon des taux négatifs ne semble pas prévu dans l'immédiat.

Étant donné cet environnement de taux bas, à quel point peut-on parler de bulle immobilière dans notre pays ?

La politique monétaire suisse est très expansionniste, et ce par peur d'une appréciation du franc. Le risque de bulle immobilière est donc réel. Pour les immeubles de rendement en particulier, les hausses de prix ont récemment atteint des niveaux préoccupants.

Merci beaucoup de nous avoir accordé cet entretien, professeur Brunetti.



Professeur Aymo Brunetti



Conseil personnalisé

Avez-vous des questions d'ordre général ou souhaitez-vous convenir d'un entretien-conseil personnalisé avec votre conseillère ou votre conseiller à la clientèle ? Nous nous ferons un plaisir de vous conseiller.

Centre clientèle BCBE: 031 666 18 86

Lundi à vendredi : de 8h00 à 20h00

Samedi : de 9h00 à 16h00